



Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Le Covid-19 pousse les comptes 2021 du RHNe dans les chiffres rouges

L'exercice comptable 2021 présente un déficit de 6.8 millions de francs. Le maintien d'un dispositif de crise sur l'ensemble de l'année a entraîné un surcoût d'au minimum 24.1 millions de francs, dont 90% devraient être pris en charge par l'Etat de Neuchâtel. Le retour à l'équilibre, qui reste un objectif prioritaire, devrait intervenir en 2024.

Comme en 2020, le Covid-19 a eu un effet majeur sur l'activité et donc sur les finances du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) en 2021. Validés fin avril par le Conseil d'administration, les comptes de l'institution présentent un déficit ordinaire de 6.8 millions de francs. C'est un peu plus que les 6.4 millions de déficit qui étaient prévus dans le budget. Ce dernier avait été construit en faisant l'hypothèse que l'effet Covid serait limité au début de l'année.

Ce scénario ne s'est pas réalisé. L'hôpital cantonal a dû accueillir des patients atteints par le virus durant toute l'année 2021. Après une accalmie durant l'été, le nombre de cas a connu un rebond à l'automne, avec un pic en novembre et décembre. Ce flux constant a imposé de maintenir des unités dédiées. C'est d'ailleurs encore le cas en ce printemps 2022 : malgré une baisse constante ces dernières semaines, 12 patients atteints par le virus étaient encore hospitalisés fin mai.

Face à la succession des vagues de Covid, tous les sites du RHNe ont été contraints de maintenir une organisation de crise extrêmement contraignante. Au total, 735 patients Covid ont été hospitalisés en soins aigus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, tous les autres patients nécessitant des soins continuant par ailleurs à être pris en charge.

« C'est une vraie performance que d'avoir su répondre à l'ensemble des besoins sanitaires de la population neuchâteloise durant cette nouvelle année de crise, souligne Claire Charmet, présidente du Collège des directions. Nous avons pu bénéficier de l'engagement extraordinaire de nos collaboratrices et collaborateurs tout au long de cette période de crise, et ce malgré un rythme de travail extrêmement soutenu. »

L'activité globale du RHNe a en effet rebondi sur tous les sites après une année 2020 marquée par la suspension des opérations électives durant plusieurs semaines. Dans le domaine ambulatoire, l'institution a enregistré 333'556 passages en 2021 contre

273'849 en 2020. Le domaine stationnaire a lui aussi connu une hausse de l'activité, avec 18'796 sorties, contre 17'135 en 2020.

Le déficit de 6.8 millions de francs des comptes 2021 intègre un financement spécifique « Covid-19 » qui devrait être versé par l'Etat de Neuchâtel, qui s'est engagé à couvrir 90% des surcoûts liés à la pandémie, valorisés à hauteur de 24.1 millions de francs pour le RHNe. Le 10% non pris en charge, soit 2.4 millions, explique également en partie le déficit 2021.

Le résultat annuel, qui tient compte de charges et recettes qui ne concernent pas directement l'exercice 2021, présente un déficit qui s'élève à 8.28 millions de francs. Il intègre notamment une perte reportée pour 3 millions de francs, correspondant à un montant non reconnu par l'Etat dans le cadre de l'appréciation des coûts Covid en 2020.

Plusieurs incertitudes se profilent pour ces prochains mois. L'Etat de Neuchâtel devrait relancer ses travaux relatifs à la planification hospitalière de soins aigus pour la période 2024-2030. La nouvelle structure tarifaire nationale pour les soins de réadaptation, ST-Reha, a été introduite au 1^{er} janvier 2022. Elle devra être accompagnée et suivie pour déterminer son impact sur les prestations et leur financement. Dans le domaine ambulatoire, des changements devraient également avoir lieu prochainement, avec l'abandon du système du TARMED au profit de deux systèmes complémentaires que sont le TARDOC (financement à l'acte comme le TARMED) et les forfaits ambulatoires (financement par prestation comme les SwissDRG).

Malgré ce contexte incertain, le RHNe a l'obligation de retrouver des comptes équilibrés, notamment s'il entend pouvoir continuer à investir. Après des comptes 2021 et un budget 2022 déficitaires, une nouvelle série de mesures d'amélioration du résultat ont été initiées. Le Conseil d'administration et le Collège des directions se sont fixé l'objectif de retrouver l'équilibre financier en 2024 au plus tard.

Neuchâtel, le 2 juin 2022

Pierre-François Cuénoud, président du Conseil d'administration, Claire Charmet, présidente du Collège des directions, et Léonard Blatti, directeur des finances, répondent à vos questions au 032 713 30 44.